

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le vendredi 19 novembre 2021

### **LUTTE CONTRE LA COVID-19 DANS LE RHÔNE UNE OPÉRATION DE DÉPISTAGE EST ORGANISÉE DANS LA COMMUNE DES PORTES DES PIERRES DORÉES LE MARDI 23 NOVEMBRE DE 11H À 17H30**

Compte tenu de la situation épidémiologique locale avec la présence notamment de cas groupés de Covid-19 et dans le but de freiner la diffusion du virus, l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes organise une opération de dépistage :

**Le mardi 23 novembre dans la commune des Portes des Pierres Dorées, de 11h à 17h30.**

Les équipes interviendront en complémentarité des acteurs déjà mobilisés, pour renforcer les capacités de dépistages locales et les actions de prévention de la Covid-19.

L'objectif est de détecter la présence du virus et de casser les possibles chaînes de transmission.

Le dépistage se fait sur la base du **volontariat**, il est **pris en charge à 100% par l'Assurance maladie**.

Il s'agit de tests réalisés par prélèvements naso-pharyngés.

Les personnes doivent apporter leur carte vitale.

**L'ARS Auvergne-Rhône-Alpes invite le plus grand nombre d'habitants du secteur à se déplacer pour réaliser un dépistage.**

Par ailleurs, il est **indispensable de poursuivre le maintien des gestes barrières, y compris lors de manifestations avec passe sanitaire et y compris pour les personnes vaccinées\*** :

- Se laver les mains très régulièrement ;
- Tousser ou éternuer dans son coude ;
- Utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter à la poubelle ;
- Ne pas se toucher le visage ;
- Respecter une distance physique d'au moins 2 mètres ;
- Portez un masque chirurgical ou en tissu de catégorie 1 quand la distance de deux mètres ne peut pas être respectée ;
- Aérer les pièces le plus souvent possible, au minimum quelques minutes toutes les heures ;
- Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades.

Pour rappel également, **la vaccination complète est le moyen le plus efficace pour prévenir les hospitalisations et les formes graves de la Covid**. Les personnes éligibles au rappel vaccinal (« 3<sup>e</sup> dose ») sont invitées à effectuer leur rappel dans les meilleurs délais, 6 mois après la 2<sup>e</sup> dose (personnes de plus de 65 ans, personnes fragilisées par une maladie chronique – diabète, pathologie pulmonaire, etc.).

\*Les gestes barrières restent nécessaires pour les personnes vaccinées. En effet, les études montrent que le vaccin, qui a un effet protecteur contre les formes graves de la Covid-19, ne bloque pas totalement la circulation du virus ni sa transmission en particulier à certaines personnes (personnes non protégées par la vaccination ou pour lesquelles la vaccination a une moindre efficacité (personnes âgées, immunodéprimées...)).

#### **Contacts presse**

ARS Auvergne-Rhône-Alpes : 04 27 86 55 55 - [ars-ara-presse@ars.sante.fr](mailto:ars-ara-presse@ars.sante.fr)